

Colloque du 6 septembre 2018  
**AIDE AUX VICTIMES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES**  
**25 ANS DES CONSULTATIONS LAVI ET D'UNTERSCHLUPF**

**PROGRAMME**

- Dès 8h30      Accueil des participants
- 9h00            **Mot de bienvenue et allocution**  
*Mme Esther Waeber-Kalbermatten, conseillère d'Etat chargée du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture*  
*Mme Alice Stucky, fondatrice Unterschlupf et psychothérapeute à l'Hôpital du Valais*  
*Mme Blagena Poscio, responsable cantonale LAVI*
- 9h30            **Comment prévenir et traiter le (cyber)harcèlement? Des clarifications théoriques aux implications pratiques**  
*Dre Caroline Dayer, chercheure et formatrice, experte en prévention des violences et discriminations*
- 10h30           *Pause- café*
- 11h00           **Cybercriminalité : Préservation des preuves et prévention**  
*M. Romain Roubaty, responsable du Centre d'investigation numérique et de cryptologie CINC, Institut de lutte contre la criminalité ILCE, HE-Arc.*  
*Avec la participation d'Isabelle Pfammatter de l'Unité de communication et prévention de la police cantonale, et Xavier Allet, Police judiciaire investigation numérique.*
- 12h00           *Pause de midi -*
- 13h45           **L'intelligence artificielle au service des victimes LAVI ? Analyse et perspectives**  
*Me Sébastien Fanti, avocat et préposé à la protection des données*
- 14h45           **Amélioration du pilotage dans le domaine de la protection de l'enfant en Suisse : Résultats tirés de l'étude « Optimus 3 »**  
*Tanja Mitrovic, chercheure à la Haute école en travail social de Lucerne et de l'équipe Optimus*
- 15h30           *Pause-café -*
- 16h00           **Table ronde et débat animés par Veronika Neruda** (responsable du domaine de l'aide aux victimes à la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), *avec la participation de Roland Favre, chef de l'office de coordination des prestations sociales, Nathalie Romäiller, vice-présidente Corola et intervenante LAVI, Christian Nanchen, chef du service cantonal de la jeunesse, et Petra Zimmermann, juge au Tribunal des mineurs*
- 16h45           **Apéritif**



**Colloque du 6 septembre 2018**  
**AIDE AUX VICTIMES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES**  
**25 ANS DES CONSULTATIONS LAVI ET D'UNTERSCHLUPF**

**THEMATIQUE**

Omniprésentes dans notre vie quotidienne, les nouvelles technologies ont, d'une part, apporté des avancées majeures, et d'autre part, participé à la modification profonde de nos comportements humains. Ces innovations ont apporté de multiples bénéfices, et ont notamment contribué à améliorer l'aide aux victimes.

Cependant, les nouvelles technologies comportent leur part d'ombre. En effet, trop souvent, les institutions des Etats n'ont pas su s'adapter à la rapidité de ces changements. Citons l'exemple de nombreux pays qui courent contre la montre pour réformer leur appareil législatif afin de proposer des lois et autres règlements qui permettent de contrer la cybercriminalité plus efficacement.

A l'occasion des 25 ans de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI), nous pensons qu'il y a encore beaucoup à faire pour soutenir et protéger les victimes de la criminalité en ligne, que ce soit, à travers de l'information ou de la prévention. Mais aussi, en termes de formation des différents professionnels agissant dans l'intérêt des victimes, car ils se trouvent régulièrement démunis face à ces situations. En effet, ils n'ont parfois ou trop souvent, ni les outils, ni les moyens adéquats pour agir. Dès lors, toutes ces raisons nous amènent à penser qu'il est urgent d'approfondir cette question et de mener ensemble une réflexion en vue d'une meilleure protection et prise en charge des victimes de cybercriminalité.

**INFORMATION GÉNÉRALE**

- Lieu : Aula de la HES-SO Travail social, Rue de la Plaine 2, 3960 Sierre
- Organisation : Le Service de l'action sociale  
Le Centre de consultation LAVI  
L'association Unterschlupf
- Comité d'organisation : Roland Favre, Chef de l'Office cantonal des prestations sociales, Valais  
Blagena Poscio, responsable cantonale LAVI, Valais  
Alice Stucky, Fondatrice Unterschlupf et psychothérapeute à l'Hôpital du Valais  
Corina Rong-Fournier, secrétaire – comptable LAVI, Valais
- Public-cible : Intervenant-e-s LAVI, avocat-e-s, enseignant-e-s, psychologues et psychothérapeutes, intervenant-e-s en protection de l'enfance, policier-ère-s, assistant-e-s sociaux/les, éducateurs-trices, professionnel-le-s de la santé, grand public.
- Avec le soutien de : Office fédéral de la Justice (OFJ)
- Finance d'inscription : Journée CHF 80.- (étudiants CHF 50.- avec justification)  
Les repas de midi sont organisés sur place et sont inclus dans les frais d'inscription.



**BULLETIN D'INSCRIPTION AU COLLOQUE**  
**« L'aide aux victimes et nouvelles technologies »**  
6 septembre 2018

Monsieur       Madame

Nom .....

Prénom .....

Institut/organisation .....

Rue, numéro .....

Numéro postal – localité .....

Numéro de téléphone .....

Adresse e-mail .....

Profession .....

Les frais d'inscription sont de CHF 80.- (tarif étudiant : CHF 50.-) payables sur le compte postal :  
Coordination des Centres LAVI, Avenue Pratifori 27, 1950 Sion  
N° compte postal : 12-862399-9  
IBAN : CH21 0900 0000 1286 2399 9  
BIC : POFICHBEXXX  
Mention : Colloque 25 ans LAVI, merci de préciser votre nom et prénom

**La réception de votre paiement rend votre inscription définitive.**

Conditions d'annulation : 10 jours avant le colloque, remboursement de 80% des frais d'inscription; moins de 10 jours avant le colloque : aucun remboursement.

**Inscription à retourner à l'adresse mentionnée ci-dessous :**

- par courrier au Centre de consultation LAVI, Mme Corina-Rong Fournier, Avenue Pratifori 27, 1950 Sion
- par mail à [corina.rong-fournier@admin.vs.ch](mailto:corina.rong-fournier@admin.vs.ch)

Pour tout **renseignement**, vous pouvez vous adresser à Mme Blagena Poscio au 027/607.31.05 ou par mail à [blagena.poscio@admin.vs.ch](mailto:blagena.poscio@admin.vs.ch)

Lieu et date :

Signature :

